



## Vie associative : bilan 2010 (décembre 2010)

« La 8e édition de "La France associative en mouvement" confirme l'étonnante vitalité du monde associatif.

« Étonnante résistance face à la crise qui n'épargne pourtant pas les finances des associations avec la contraction des budgets publics. » Ainsi débute le bilan annuel « La France associative en mouvement » de Recherches & Solidarités. Bien que des signes d'alerte se soient fait sentir, le bilan de la vie associative reste stable malgré la période de crise.

### Alerte ou symptômes inquiétants ?

La courbe de l'évolution annuelle des créations d'associations montre un coup d'arrêt pour 2009-2010. En effet, 68 819 associations ont été créées en 2009-2010 contre 73 000 en 2008-2009. Par comparaison avec la courbe des créations d'entreprises, on pourrait voir un signe de déclin. Mais en menant cette comparaison hors statut auto-entrepreneur, il apparaît que la création d'entreprises est également en baisse. Une étude par départements montre que certains ont renforcé leur position et que d'autres marquent une pause. La répartition des inscriptions sur trois ans est classée en 29 thèmes. Les premiers thèmes sont la culture et le sport avec 37 % des inscriptions au Journal officiel sur trois ans. D'autres domaines, comme les établissements médico-sociaux, la chasse, le tourisme ou le logement, restent stables. Enfin, les tendances demeurent globalement les mêmes. Cette baisse est peut-être un signe du passage de la crise ou d'une meilleure gestion des structures existantes.

### Bilan de l'emploi stable

Au cours de l'année 2009, l'économie sociale a compté environ 200 000 établissements employeurs, dont 10 % relèvent du régime agricole. Les associations représentaient en 2009, au sein de l'économie sociale, 83 % des établissements et 77 % du nombre de salariés de l'économie sociale, avec en moyenne un peu plus de 11 salariés par association. Les associations se sont renforcées régulièrement. De manière générale, en matière d'emploi, « au bilan, le nombre de salariés associatifs a progressé de plus de 22 % entre 2000 et 2009. Au cours de la même période, la progression de l'emploi privé a été inférieure à 7 % ». La courbe du nombre de salariés progresse plus vite que celle du nombre des employeurs et la courbe de la masse salariale plus vite que celle des salariés. Le temps de travail a également légèrement progressé. On note une forte proportion de petites associations. 95 % des établissements présents en 2008 ont subsisté en 2009. Dans l'ensemble, le bilan de l'emploi maintient un bon équilibre entre augmentation des effectifs et augmentation du salaire moyen, sauf dans le domaine sportif, social ou culturel où les emplois ont été privilégiés face au salaire moyen par personne.

## Très bonne résistance face à l'épidémie de crise

L'observation du glissement annuel de l'emploi dans le secteur associatif permet de constater une excellente tenue, avec une augmentation du nombre de salariés très forte en 2006 et 2007 et tout à fait satisfaisante en 2008 et 2009 (entre 1,5 % et 2 %). Le premier semestre 2010 affiche une augmentation de 1,5 % en moyenne par rapport à 2009, marquant ainsi une certaine continuité. Une analyse par secteurs indique des variantes de résultats. Par exemple, le secteur lié à l'emploi a connu des moments difficiles et des améliorations apparaissent en début d'année 2010.

Les chiffres montrent que le nombre d'embauches dans le secteur associatif progresse plus vite que dans l'ensemble du secteur privé. Cependant, le nombre de CDI est en baisse. L'étude présente des tableaux comparatifs permettant d'avoir une vision par secteurs et en fonction de la taille de l'association. Des courbes comparent, selon les activités, la place des femmes ou bien encore l'âge d'embauche. Le rapport confirme le succès du chèque-emploi service.

Dans la dernière partie du rapport, les responsables associatifs sont majoritairement satisfaits et prévoient le maintien de cette situation pour l'avenir. La réforme des collectivités territoriales commence cependant à inquiéter le secteur.

Source : [Recherches & Solidarités, « La France associative en mouvement », 8e édition, novembre 2010](#)

*Juris associations pour le Crédit Mutuel*